
RAPPORT PUBLIC SUR LES MALADIES INFECTIEUSES

Le 28 mai 2008

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé aujourd'hui que les hôpitaux devront présenter des rapports publics sur huit indicateurs principaux de la sécurité des patients, faisant ainsi de l'Ontario le chef de file à l'échelle internationale en matière de la sécurité des patients. On retrouve parmi ces indicateurs :

***Clostridium difficile* (30 septembre 2008)**

Clostridium difficile (*C. difficile*) est une bactérie qui cause la diarrhée et d'autres maladies intestinales plus graves comme la colite. Elle est la principale cause de diarrhée d'origine infectieuse chez les patients hospitalisés dans les pays industrialisés.

L'usage d'antibiotiques augmente le risque de survenue d'une diarrhée associée à la bactérie *C. difficile*. Le traitement aux antibiotiques modifie les taux normaux de bonnes bactéries dans les intestins et le côlon. Lorsque la concentration de bonnes bactéries chute, *C. difficile* peut se multiplier et produire des toxines qui entraînent des troubles. La présence de *C. difficile* dans les hôpitaux combinée au nombre de personnes qui reçoivent des antibiotiques dans ces milieux peuvent entraîner des éclosions fréquentes.

***Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (31 décembre 2008)**

Le *Staphylococcus aureus* est une bactérie normale commune chez plusieurs personnes que l'on trouve généralement sur l'épiderme et à l'intérieur du nez. Certaines souches ont acquis une résistance aux antibiotiques les plus couramment utilisés et cela pose problème dans plusieurs hôpitaux. Le SARM est une des nombreuses infections associées à l'hospitalisation.

***Enterococcus* résistant à la vancomycine (31 décembre 2008)**

Les *enterococcus* sont des bactéries que l'on retrouve dans l'estomac et les intestins d'environ 19 personnes en santé sur 20. On les retrouve également dans le vagin, la bouche et la gorge et sur la peau autour de l'anus. Les bactéries peuvent être présentes à l'extérieur ou à l'intérieur du corps sans toutefois causer de maladies.

Les *enterococcus* peuvent s'infiltrer dans les plaies ouvertes et les ulcères de la peau et ainsi provoquer une infection. Ils peuvent, quoique plus rarement, causer des infections plus graves au niveau du sang ou d'autres tissus cellulaires.

La vancomycine est un antibiotique utilisé pour traiter les infections dues à des entérocoques. Certains types d'*enterococcus* ont acquis une résistance et sont appelés *enterococcus* résistant à la vancomycine (ERV). L'ERV est une des nombreuses infections associées à l'hospitalisation.

Ratio normalisé de mortalité hospitalière (31 décembre 2008)

Le ratio normalisé de mortalité hospitalière (RNMH) est une méthode de mesure qui sert de point de départ pour évaluer les taux de mortalité et déterminer les domaines où des améliorations sont nécessaires. Lorsque suivi au fil du temps, le RNMH indique le taux de réussite des hôpitaux dans la réduction du nombre de décès évitables. Le RNMH compare le nombre réel de décès au nombre de décès prévu parmi les patients hospitalisés. Ces comparaisons tiennent compte d'autres facteurs susceptibles d'influencer les taux de mortalité, notamment l'âge, le sexe et la durée d'hospitalisation.

Pneumonie sous ventilation assistée (30 avril 2009)

La pneumonie sous ventilation assistée est une infection grave des voies respiratoires pouvant survenir chez les patients devant être intubés. Lorsque le tube qui insuffle l'air dans les poumons d'un patient en détresse pulmonaire devient contaminé, il peut servir de voie d'accès aux bactéries ou aux sécrétions vers les voies respiratoires, ce qui peut entraîner une pneumonie sous ventilation assistée potentiellement mortelle.

Infections par cathéter central (30 avril 2009)

Certains patients qui nécessitent fréquemment des médicaments, du sang, des suppléments de fluides ou de nutriments par intraveineuse peuvent se voir introduire un cathéter intravasculaire central dans une de leurs veines. Les cathéters intravasculaires centraux peuvent également être utilisés afin de contrôler et d'évaluer le cœur et le sang. Une infection au niveau du cathéter intravasculaire central survient lorsque des bactéries prolifèrent dans le cathéter et se propagent jusque dans la circulation sanguine du patient.

Prévention des infections des champs opératoires pour l'arthroplastie de la hanche et du genou (30 avril 2009)

Le taux d'infection à la suite d'une arthroplastie de la hanche et du genou varie en fonction de l'articulation en question et de l'implant prothétique. Les risques d'infection à la suite du remplacement d'une articulation dépendent de plusieurs facteurs y compris la présence de polyarthrite rhumatoïde ou de diabète, l'âge avancé, une infection antérieure éloignée de l'articulation qui sera remplacée, une intervention chirurgicale antérieure, des complications liées aux plaies et une infection antérieure au siège du remplacement articulaire. Un élément clé des soins périopératoires fiables et de la réduction des risques d'infection de champs opératoires est l'administration rapide d'un antibiotique prophylactique.

Respect de l'hygiène des mains (30 avril 2009)

Améliorer l'hygiène des mains, par l'usage d'eau savonneuse ou d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool, est le moyen le plus efficace pour réduire la propagation de l'infection.

Un programme d'hygiène des mains à plusieurs volets – nommé *Nettoyez-vous les mains* – a été lancé en mars 2008, à l'intention de tous les hôpitaux de l'Ontario. Le gouvernement offre aux hôpitaux des séances de formation destinées aux formateurs, des outils et de la documentation (y compris des cédéroms, des affiches et autres aide-mémoires visuels), un processus de vérification pour évaluer les incidences du programme, et un site Web pour faciliter l'accès à l'information et pour permettre aux hôpitaux de partager leurs expériences. Le programme est conçu pour souligner la nécessité du personnel de tous les hôpitaux d'adopter des pratiques de lavage de mains rigoureuses.

Les rapports publics en matière de respect de l'hygiène des mains du personnel des hôpitaux seront publiés à compter du 30 avril 2009.